

swisNot.ch

RESEAU SUISSE DE NOTAIRES



CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE
(DROIT INDUSTRIEL, DROIT D'AUTEUR,
DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE
LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

JOURNÉE CEDIDAC 2015 DE DROIT COMMERCIAL

Jeudi 30 avril 2015

8h30 - 16h30

UNIL - MOULINE

AULA DE L'IDHEAP

Rue de la Mouline 28
1022 Chavannes-près-Renens

The logo for UNIL, featuring the word "Unil" in a blue, cursive script font.

UNIL | Université de Lausanne

PROGRAMME

ORGANISATION : PROFESSEUR EDGAR PHILIPPIN, ME PHILIPPE FRESARD

- 8h30** Accueil des participants
- 9h00** Ouverture du colloque
-
- 9h05** **Quorum quand tu nous tiens, quorum je te tiens !**
Robert-Pascal Fontanet, DES en droit, notaire, Fontanet-Schöni-Eckert, Genève
- 9h40** **Reprise de biens – La notion de « proche » dans l'article 628 CO**
Edgar Philippin, avocat, Carrard & Associés, professeur à l'Université de Lausanne
- 10h15** **Le « privilège de liquidation » en cas de revente des titres : affaire de notaire ou affaire d'actionnaire ?**
Michel Jaccard, Dr en droit, avocat, id est avocats, Lausanne
- 10h50** *Pause café*
- 11h20** **L'ordonnance contre les rémunérations abusives**
Ines Pöschel, avocate, Kellerhals Anwälte, Zurich
- 11h50** **Remise du 1er Prix swisNot**
- 12h00** *Cocktail dînatoire*
-
- 14h00** Ouverture des débats de l'après-midi
- 14h05** **Einige Besonderheiten im Handelsregisterbereich**
Michael Gwelessiani, Lic. iur., préposé à l'office du registre du commerce du canton de Zurich
- 14h40** **Réduction de capital et assainissement**
Walter A. Stoffel, professeur à l'Université de Fribourg
- 15h15** *Pause café*
- 15h45** **Traitement fiscal des profits immobiliers - Principes et examen sur la base d'un cas pratique**
Alexandre Faltin, DES en droit fiscal, avocat, Oberson Avocats, Genève, chargé d'enseignement à l'Université de Genève
- 16h20** Discussion et conclusions
- 16h30** Clôture de la journée

Des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être déposées lors de l'inscription au colloque. Les conférenciers auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne - Quartier Dorigny, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date du colloque. L'inscription est nominative et **définitive**. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite et une facture, avec BVR, vous parviendront après réception de votre bulletin d'inscription.

Le paiement doit intervenir à réception de la facture.

3. Emplacement – accès

Les séances auront lieu à Chavannes-près-Renens, dans l'aula du Bâtiment IDHEAP, qui peut être rejointe en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt «UNIL-Mouline».

Plan d'accès sur : <http://planete.unil.ch>

L'utilisation des transports publics est encouragée.

4. Finance d'inscription – annulation

La finance d'inscription de CHF 450.– par journée et par personne (CHF 375.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend un recueil de contributions, le cocktail dînatoire et le café servi pendant les pauses. Sur demande : tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant le colloque. Dans tous les cas d'annulation, un montant de CHF 80.– sera facturé pour les frais administratifs.

 **Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque.**

5. Renseignements

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)
Université de Lausanne - Quartier Dorigny
Bâtiment Internef
CH – 1015 LAUSANNE

Tél. 021 692 28 50
Fax 021 692 28 55
cedidac@unil.ch
www.cedidac.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

La personne soussignée, ayant pris connaissance des conditions générales figurant au dos de ce bulletin et les acceptant :

- a) **prendra part** à la journée d'étude du 30 avril 2015 « Journée CEDIDAC 2015 de droit commercial »
- OUI (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 450.-/personne)
- OUI (membre du Club du CEDIDAC, CHF 375.-/personne)
- b) **prendra part** à la journée d'étude du 30 avril 2015 « Journée CEDIDAC 2015 de droit commercial » et **s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC) en qualité de :
- membre de soutien (personne morale) contribution : CHF 1'000.-/an au minimum
- membre ordinaire contribution : CHF 100.-/an
- membre étudiant ou doctorant contribution : CHF 25.-/an

*Nom

*Prénom

*Profession

*Société

Rue

Numéro

NP

*Ville

E-mail**

Tél. prof. / Mobile

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date

Signature

* ces éléments figureront sur la liste des participants

** sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

Bulletin à découper et retourner, dûment complété :

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)
Université de Lausanne - Quartier Dorigny
Bâtiment Internef
1015 LAUSANNE

ou inscription sur notre site <http://www.unil.ch/cedidac>